École de criminologie **Automne 2026**
Université de Montréal

Plan de cours
CRI 2811 – Techniques d'entrevue en criminologie

Descripteur du cours

L'entrevue clinique en criminologie : entrevue d'évaluation, de confrontation, de suivi clinique, en situation de crise. L'entrevue en contexte volontaire et d'autorité auprès de différentes clientèles, jeunes ou adultes.

Objectifs du cours

L'objectif principal du cours est de familiariser les personnes étudiantes aux différentes

techniques d'entrevue utiles en criminologie et de favoriser une expérience personnelle suffisante pour pouvoir mener une entrevue de façon autonome.

L'expérience pratique pendant le cours vise à leur permettre d'acquérir une maîtrise suffisante des techniques d'entrevue pour les préparer adéquatement aux objectifs d'apprentissage des stages en criminologie.

Approches pédagogiques

L'approche pédagogique repose d'abord et avant tout sur la participation active et l'implication de chaque personne étudiante, le corps enseignant ayant pour rôle de faciliter la réflexion et la compréhension des différentes habiletés nécessaires pour la réalisation d'une entrevue.

Modalités pédagogiques

- courtes présentations théoriques
- exercices en petits groupes
- mises en situation devant la classe
- visionnements d'entrevues
- **laboratoire de simulation (2 séances)**
- rétroaction et échange sur les mises en situation présentées

- lectures dirigées et/ou suggérées
- échange sur des thèmes liés au déroulement d'une entrevue
- présentation de différentes problématiques rencontrées en entrevue
- conférencier.ère (à confirmer)
- cahier de bord
- rencontres individuelles (au besoin)
- utilisation de capsules de réalité virtuelle

Thèmes abordés

- les différents types d'entretien
- les différents contextes d'entrevue en criminologie
- l'entrevue : sa définition et son but
- les habiletés de base de l'intervieweur
- les techniques d'intervention
- les attitudes et contre-attitudes de la personne qui mène l'entrevue
- le déroulement d'une entrevue : introduction, corps de l'entretien, conclusion

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Travail d'équipe	**30% de la note globale**	**27 octobre 2026 à 8h30 précises**
2. Travail individuel	**50% de la note globale**	**1er décembre 2026 à 8h30 précises**
3. Contribution personnelle	**20% de la note globale**	**8 décembre 2026 à 8h30 précises**

Présentation des travaux

Les consignes de chacun des travaux sont présentées en **annexe 1** du plan de cours ou déposés dans StudiUM.

Politique sur la qualité de la langue

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe, et ce, pour chacun des travaux.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3 4 3,7	A+ A A-	Excellent	90 85 80
3,3 3 2,7	B+ B B-	Très bon	77 73 70
2,3 2 1,7	C+ C C-	Bon	65 60 57
1,3 1	D+ D	Passable	54 50
0	E	Échec	-de 50

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Lectures obligatoires

- Hétu, J-L, Gauthier, M-P, Lavoie, C. (2026). ***La relation d'aide. Du savoir-être au savoir-faire.*** 7è édition. Chenelière Éducation, 186 pages
- Rioux, J., Guyon, M. (2025). ***L'entretien auprès des clientèles non-volontaires. Une pratique qui se cultive.*** Presses de l'université du Québec. 168 pages.
- **https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2024/08/Code-de-deontologie.pdf**
- Tout autres documents déposés sur Studium par le corps enseignant.

Lectures suggérées

Le référentiel de compétences du criminologue

Références bibliographiques

- ✓ Beaudry, Madeleine et Trottier, Germain (2001). ***Les habilités d'intervention en service social individuel et familial. Développement et évaluation.*** Université Laval, Faculté des sciences sociales, École de service social, Centre d'appui au développement des pratiques et de la recherche en service social. 89 pages.

- ✓ Cameron, Milton (2008). ***Savoir écouter. Décodez les messages de vos interlocuteurs.*** Les Éditions Québécor. Seconde édition. 129 pages.

- ✓ Denault, V. (2020). ***Misconceptions About Nonverbal Cues to Deception: A Covert Threat to the Justice System?. Frontiers in Psychology*** – Personality and Social Psychology.

- ✓ Deslauriers, Jean-Martin, Fortin, A., Joubert, D. (2020) ***Apprivoiser les résistances en intervention auprès d'hommes en contexte d'aide contrainte***. Revue de criminologie.

- ✓ DeVito, Joseph A., Chassé, Gilles et Vezeau, Carole (2008). ***La communication interpersonnelle.*** Éditions du Renouveau Pédagogique inc., seconde édition. 325 pages.

- ✓ Dorais Michel (2015). **Le métier d'aider.** VLB éditeur, Montréal. 236 pages.

- ✓ Egan, Gérard (2005). **Communication dans la relation d'aide**. Groupe Beauchemin, éditeur ltée. 466 pages.

- ✓ Fanzolato, Sylvie (2012). ***Les faces cachées de l'intervention en situation de crise.*** Mont-Royal, Modulo Griffon. 240 pages.

- ✓ Fernandez, Lydia (2013 ***)*** ***La conduite de l'entretien.***

- ✓ Fiske, H. (2015). ***L'entretien centré sur les solutions dans la crise suicidaire : ranimer l'espoir.*** Satas

- ✓ Guay, J. (2009). ***Les clientèles récalcitrantes. Comment réussir l'alliance thérapeutique***. Les Presses de l'Université de Montréal, Québec, 160 pages.

- ✓ Giroux T., Michel et coll. (2020). ***A la rencontre de la relation d'aide difficile. Approches inspirantes pour les professionnels de la santé et des services sociaux.*** Presses de l'Université Laval. 150 p.

- ✓ Josse, Evelyne (2019) ***Les techniques de communication dans la relation d'aide psychologique. Le questionnement (écoute active).*** Site résilience PSY.

- ✓ Lemay, L. (2007) « ***L'intervention en soutien à l'empowerment: du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide*** », Nouvelles pratiques sociales, vol.20, no 1, p.165-180.

- ✓ Miller, William R. et Rollnick, Stephen (2024). ***L'entretien motivationnel. Aider la personne à engager le changement.***3ieme edition Paris, InterEditions-Dunod. 480 pages.

- ✓ Pauzé, Élaine (1984). ***Techniques d'entretien et d'entrevue.*** Montréal, Modulo Éditeur. 233 pages.

- ✓ Revue de criminologie. ***le désistement assisté : ce que c'est et comment ça marche.*** Volume 53, no 1 printemps 2020

- ✓ Trotter, Chris (2018) ***le suivi des usagers involontaires, probation, délinquance et protection des mineurs. Guide pratique*** 3ieme édition.248 p.

- ✓ Schoendorff, B.& polk, K. , webster, M. Olaz, F. (2017) ***Guide de la matrice ACT.*** DeBoeck. 382 p.

- ✓ Séguin, Monique collaboratif (2021) ***Intervention en situation de crise*** 3ieme édition. Chenelière, 256 p.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :

Mésentente dans l'attribution d'une note pour le travail d'équipe

Il est attendu que les membres de chaque équipe se partageront le travail de façon équitable. Bien qu'un ou deux membres puissent y accorder un peu plus de temps que les autres, cela ne doit pas donner lieu à un déséquilibre franc au niveau de la participation. De plus, il est attendu que toutes les équipes seront en mesure de gérer les conflits qui peuvent survenir au sein de leur équipe. Advenant un problème majeur de fonctionnement d'équipe qui justifierait l'attribution de notes différentes aux membres de l'équipe, l'équipe (au complet) doit en faire la demande à la personne enseignante. Comme une telle demande ne constituerait d'aucune façon une séance de médiation ni de négociation,

il est attendu que les arguments qui soutiennent la demande seront présentés sommairement par écrit et que ce document sera signé par chaque membre de l'équipe. Une rencontre avec tous les membres de l'équipe pourrait être exigée.

Lectures suggérées pour le travail en équipe

Le travail d'équipe
https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseignement-apprentissage/prestation-cours/travail-equipe/RESS1_le_travail_dequipe.pdf

Contrat engagement
https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseignement-apprentissage/prestation-cours/travail-equipe/RESS2_TravailEquipe_ContratEngagementEquipe.pdf

Cartes et rôles
https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseignement-apprentissage/prestation-cours/travail-equipe/RESS3_Cartes-roles.pdf

Guide de préparation au travail d'équipe
https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseignement-apprentissage/prestation-cours/travail-equipe/RESS4_TravailEquipe_ExGuidePreparation.pdf

Grille d'auto-évaluation
https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseignement-apprentissage/prestation-cours/travail-equipe/RESS5_TravailEquipe_GrilleAutoeval.pdf

Grille d'évaluation des pairs
https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseignement-apprentissage/prestation-cours/travail-equipe/RESS6_GrilleEvalPairs_ModeleA.pdf

https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseignement-apprentissage/prestation-cours/travail-equipe/RESS7_GrilleEvalPairs_ModeleB.pdf

Réflexion critique individuelle
https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseignement-apprentissage/prestation-cours/travail-equipe/RESS8_TravailEquipe_ReflexionCritique.pdf

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la personne enseignante. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Utilisation de l'Intelligence artificielle

L'IA est un outil qui peut, entre autres, vous aider à pousser votre réflexion et peaufiner vos écrits. Nous souhaitons que l'utilisation de l'IA dans le cours et pour les travaux d'évaluation se fasse de façon responsable et éthique et évite un usage passif. On ne souhaite pas que ceci remplace le jugement clinique et la réflexion.

Ainsi il est permis d'utiliser l'IA pour :

- Retranscrire le verbatim pour les 2 travaux et que pour le travail individuel il est essentiel de choisir une **plateforme sécurisée** qui respecte les enjeux de confidentialité,
- Corriger des erreurs de français dans vos textes ou revoir des structures de phrases (l'indiquer)
- S'aider pour le choix d'un scénario pour créer la vignette clinique pour le travail d'équipe

Il n'est pas permis d'utiliser l'IA pour :

- Créer et rédiger un verbatim pour les 2 travaux
- Faire l'analyse de vos entrevues
- Rédiger votre texte d'analyse pour les 2 travaux

Si vous choisissez d'utiliser l'IA il est important de l'indiquer et de dire l'utilisation qui en a été faite (rédiger, créer, organiser idées etc…).

Des enseignants peuvent demander que les requêtes utilisées pour les commandes dans l'IA soient mises en annexe de tout travail, ceci nous permet de voir le chemin que vous avez choisi.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique

Révision de l'évaluation (article 9.5)

L'article 9.5 du Règlement des études de l'UdeM encadre la **révision de l'évaluation**. Dans les 21 jours suivant l'émission de votre relevé de notes, vous pouvez demander cette révision écrite et motivée si, après vérification, vous croyez qu'une erreur a été commise dans votre évaluation. Vous devez alors écrire au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme dans lequel vous êtes inscrit (écrire à brigitte.joly@umontreal.ca). Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à la doyenne ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

Il est à noter que la note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est par la suite ajusté en conséquence.

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

Justification d'une absence à une évaluation (article 9.9)

La personne étudiante doit motiver, en remplissant un formulaire électronique *formulaire d'absence à une évaluation* dans son centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'elle est en mesure de constater qu'elle ne pourra être présente à une évaluation et fournir les pièces justificatives.

Le doyen ou la doyenne ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du ou de la médecin.

Plagiat et fraude (article 9.10)

Tout plagiat, tout copiage ou toute fraude ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail est régi par les dispositions du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle* (Aux fins du présent règlement, lorsque la note F est imposée comme sanction en vertu du Règlement disciplinaire mentionné ci-dessus, elle entraîne les mêmes conséquences qu'une note attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf que celle-ci est exclue de l'application des paragraphes relatifs à la révision et à la révision exceptionnelle de l'évaluation.